

Avis de constitution

SOCIETE « ELOHIM AFRICA CORPORATION SARL » en abrégé « EAC SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré 8e Tranche, Lot 18,
Ilot 236

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELOHIM AFRICA CORPORATION SARL » en abrégé « EAC SARL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- L'agriculture
- Le BTP
- Le transport
- Les matériels de soins médicaux
- Les séances de formations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8e Tranche, Lot 18, Ilot 236

Dirigeant(s) M AKA DESQUITH AMBROISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06718 du 03/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40448/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

